

Assemblée générale annuelle

Date : 28 Mars 2017

Heure : 10:30

Hôtel de Région

161 rue de la Gare, Salle A,

St-Jérôme

## PROCÈS-VERBAL

### INVITÉS PRÉSENTS

#### Membres votants :

Germain Richer – Président  
Jean Dumais - Vice-Président  
Sophie Astri - Administratrice substitut  
Gilles Beauregard - Trésorier  
Bruno Laroche - Administrateur  
Louise Gallant - Administratrice  
Martin Lessard - Administrateur  
Pierre Godin - Administrateur  
Yvon Lavoie - Administrateur- Membre  
Roger Hotte - Administrateur substitut  
Giorgio Carlevaris - Membre  
Jean-Pierre Joubert - Membre  
Thérèse Brière - Membre  
Françoise Allaire - Membre  
Lucette Richer - Membre  
Viviane Dagenais - Membre  
Paul Germain - Membre

#### INVITÉ(S) ABSENT(S)

#### Membres votants :

Linda Lalonde - Secrétaire

#### Observateur(s), auditeur (s) et non-membre (s) :

M. Luc Filiatrault - Comptable de RCGT  
Suzanne Chénier - RUTAC  
Élyse Phaneuf - RUTAC  
Catherine Gagnon - CISSS  
Annie-Claude Aucoin  
Steven Morin  
Alain Jasmia  
Monique Parent  
André Gagné  
Benoit Prud'homme  
Robert Cadieux

#### Membres votants :

Carole Bédard - Membre  
Marcel Lévesque - Membre  
Denise Gravel - Membre  
Aline Richer - Membre  
Norman Vermeersch - Membre  
Nicole Durand - Membre  
Michel Fortier - Membre  
Mélanie Côté - Membre  
Pierre Daigneault - Membre  
Jean Guy Joubert - Membre  
Michèle Guay - Membre  
Lucette Lamarre Doucet - Membre  
Marie-France Montreuil - Membre  
Louise Emma Matte - Membre  
Marcel Poirier - Membre  
Anouk Demers - Membre

#### Membre(s) non-votant(s) :

Louise Bourgeois - Directrice générale

Éric St-Louis  
Alicia Gravel  
Catherine Beaulne  
Annie Leroux  
Julie Trottier  
Valérie Lépine  
Philippe Leclercs  
Élisabeth Émond  
Marc-Olivier Neveu  
Mathieu Ste-Marie

## **1. Ouverture de l'assemblée générale**

No. Résolution : AG.20170328.1  
IL EST proposé par : Gilles Beaugard  
Appuyé par : Martin Lessard

QUE la séance soit ouverte à 10 heures 45.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **2. Vérification du quorum**

No. Résolution : AG. 20170328.2  
IL EST proposé par : Gilles Beaugard  
Appuyé par : Martin Lessard

Après vérification du quorum, le président, Germain Richer, souhaite la bienvenue aux invités.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 28 mars 2017**

No. Résolution : AG. 20170328.3  
IL EST proposé par : Jean Dumais  
Appuyé par : Jean-Pierre Joubert

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale soit adopté en inversant les points 9 et 10.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **4. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2016**

No. Résolution : AG. 20170328.4  
IL EST proposé par : Jean Dumais  
Appuyé par : Roger Hotte

QUE le procès-verbal du 22 mars 2016 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **5. Lecture et adoption des états financiers au 31 décembre 2016**

No. Résolution : AG. 20170328.5  
IL EST proposé par : Gilles Beaugard  
Appuyé par : Louise Gallant

M. Luc Filiatrault, comptable de Raymond Chabot Grant Thornton, a présenté les états financiers vérifiés du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 à l'assemblée régulière du 28 mars 2017 à 9 heures et ceux-ci ont été approuvés par le comité administratif.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. Nomination de l'auditeur**

No. Résolution : AG. 20170328.6

IL EST proposé par : Giorgio Carlevaris

Appuyé par : Pierre Daigneault

Il est accepté de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit des états financiers au 31 décembre 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Adoption des règlements généraux (mise à jour)**

No. Résolution : AG. 20170328.7

IL EST proposé par : Marcel Poirier

Appuyé par : Marie-France Montreuil

Germain Richer fait une lecture de la mise à jour des règlements généraux. Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Rapport verbal du président sur l'année 2016 et dépôt du rapport annuel 2016**

No. Résolution : AG. 20170328.8

IL EST proposé par : Martin Lessard

Appuyé par : Roger Hotte

En 2016, l'image de marque, de nouveaux dépliants et de signets adaptés aux diverses municipalités ainsi que des affiches pour les véhicules de taxi ont été produits. De plus, des heures supplémentaires de services ont été ajoutées à la plage horaire pour l'harmonisation avec les autres organismes régionaux de transport.

Il est proposé d'adopter le rapport annuel 2016. Les quatre municipalités ont procédé à des améliorations de services. De plus, la Ville de Prévost a effectué une démarche citoyenne de consultation publique pour une planification stratégique de développement durable en 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. Nomination d'un président d'assemblée pour élection des administrateurs**

No. Résolution : AG. 20170328.9

IL EST proposé par : Jean-Pierre Joubert

Appuyé par : Michel Fortier

De nommer Pierre Godin à titre de président d'élection et Louise Bourgeois secrétaire. À partir des résolutions, les maires et conseillers municipaux ont été reconduits à leur mandat:

Que la M.R.C. Rivière-du-Nord nomme Pierre Godin représentant de la M.R.C. de la Rivière-du-Nord et en son absence Roger Hotte afin de siéger sur le comité du TAC MRC RDN.

Que la ville de Ste-Sophie nomme Linda Lalonde, conseillère et en son absence Sophie Astri,

conseillère afin de siéger sur le comité du TAC MRC RDN.

Que la municipalité de St-Hippolyte nomme Gilles Beauregard, conseiller et en son absence Bruno Laroche, maire afin de siéger sur le comité du TAC MRC RDN.

Que la ville de St-Colomban nomme Jean Dumais, maire et en son absence Frédéric Broué afin de siéger sur le comité du TAC MRC RDN.

Que la ville de Prévost nomme Germain Richer, maire et en son absence Gilbert Brunet, conseiller afin de siéger sur le comité du TAC MRC RDN.

Que M. Yvon Lavoie continue son mandat de représentant des usagers du transport adapté pour une période restante d'un an.

Deux nouveaux postes ont été ajoutés. Un poste de représentant des usagers en transport collectif et un poste de représentant des usagers en transport adapté.

Un poste de représentant des usagers en transport adapté est ouvert. Pierre Godin demande si des personnes sont intéressées. Paul Germain propose Mélanie Côté. Pierre Godin demande à Mélanie Côté si elle accepte. Mélanie Côté accepte le mandat de 2 ans comme représentant des usagers du transport adapté.

Deux postes de représentant des usagers en transport collectif sont ouverts. Pierre Godin demande si des personnes sont intéressées. Jean-Pierre Joubert propose Jean-Guy Joubert. Pierre Godin demande à Jean-Guy Joubert s'il accepte. Jean-Guy Joubert accepte. Jean Dumais propose Martin Lessard. Pierre Godin demande à Martin Lessard s'il accepte. Martin Lessard accepte. Michèle Guay propose Viviane Dagenais. Pierre Godin demande à Viviane Dagenais si elle accepte. Viviane Dagenais accepte. Suite au vote obtenu, Jean-Guy Joubert et Viviane Dagenais sont élus comme représentant des usagers en transport collectif.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **10. Entériner les décisions du C.A. depuis l'assemblée générale du 22 mars 2016**

No. Résolution : AG. 20170328.10

IL EST proposé par : Jean Dumais

Appuyé par : Yvon Lavoie

Il est proposé d'entériner les décisions du conseil d'administration depuis l'assemblée générale du 22 mars 2016.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **11. Parole à l'assemblée**

Des questions sont posées à M. Luc Filiatrault au sujet des états financiers. Valérie Lépine demande quelles sont les causes de la diminution en transport collectif. Germain Richer mentionne que les parents achètent des autos à leurs enfants. De plus la ville de St-Jérôme a ajouté un stationnement incitatif. Un projet de navette sera mis en branle pour bonifier la situation. Michel Fortier suggère que le TAC MRC RDN ait un site internet et obtenir

des états financiers des projets concrets futurs. Il constate aussi que le MTQ produit beaucoup de coupures dans le transport. Éric St-Louis demande une plage horaire plus tard et plus souple dans le temps de réservation. Bruno Laroche explique que le transport collectif n'est pas un service privé, mais bien un service qui vient des taxes des citoyens. Anouk Demers, Nicole Durand et Marc-Olivier Neveu déposent une pétition au sujet du transport collectif pour la ville de Prévost. La pétition est remise à Roger Hotte et Germain Richer remercie les étudiants pour leur démarche. Marie-France Montreuil suggère une application sur mobile ou tablette et d'instaurer sur le territoire de Prévost un circuit à l'intérieur de la ville. Jean Dumais mentionne qu'à la base c'est du service de transport adapté.

## **12. Varia**

Aucun ajout aux varia.

## **13. La prochaine réunion se tiendra le 27 mars 2018**

## **14. Levée de la réunion**

No. Résolution : AG. 20170328.14  
IL EST proposé par : Marcel Poirier  
Appuyé par : Pierre Daigneault

QUE la séance soit levée à 13 :15

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées.*

---

**Germain Richer**  
Président

---

**Linda Lalonde**  
Secrétaire